

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le VENDREDI 21 SEPTEMBRE, à 17 h 04, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 03).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique (arrivée à 17 h 28 au Rapport n° 18/4-008) / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / ADAME Brigitte / HOAREAU Jean-François / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / BELDA David / HOARAU Brigitte (arrivée à 17 h 18 au Rapport n° 18/4-003) / PESTEL René Louis / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / KICHENIN Virgile / BOMMALAIS Geneviève / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / SUDNIKOWICZ Christiane / ASSABY Maximilien / MARCHAU Jean-Pierre / MAMODE Nourjhan / CADJEE Ibrahim / HUMBLOT Nicole (arrivée à 17 h 15 au Rapport n° 18/4-002) / JAVEL François / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / BAREIGTS Éricka (arrivée à 17 h 19 au Rapport n° 18/4-003) / ARLANDON Corine / MÉLADE Thierry / SILOTIA William / BÉLIM Audrey / FOURNEL Dominique (arrivé à 17 h 47 au Rapport n° 18/4-016) / ANILHA Fernande / DOKI-THONON Lisianne / HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / MOREL Jean-Jacques (arrivé à 17 h 21 au Rapport n° 18/4-004) / LATRA Sylvie / VITRY Faouzia / HO-SHING Cynthia (arrivée à 17 h 13 au Rapport n° 18/4-001)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Pour toute la durée de la séance

FRANÇOISE Gérard

CLAIN Claudette

CHOPINET Gérard

VOLIA-GARNIER Laetitia

par FONTAINE Gabrielle

par CADJEE Ibrahim

par SILOTIA William

par LOWINSKY Jacques

À partir de son départ à 18 h 42 au Rapport n° 18/4-031

JAVEL François

par LESCAT Michel

Pour toute la durée de la séance

DUCHEMANN Yvette

LOYHER Jeanne

ALI Laïnati

par HOAREAU Jean-François

par MAILLOT Gérald

par ARLANDON Corine

À l'arrivée de son mandataire à 17 h 21 au Rapport n° 18/4-004

LAGOURGUE Michel

par MOREL Jean-Jacques

Pour toute la durée de la séance

HOARAU Serge

par HUBERT Richenel

Les membres présents, au nombre de 43 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Sur proposition du Maire, le Rapport n° 18/4-066 relatif à des changements de dénominations de voies a été inscrit en ordre du jour de séance complémentaire.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 18/4-021
ANDAMAYE Marie-Annick	(délégués / Ville)		
BOMMALAIS Geneviève			
FONTAINE Gabrielle			
HOAREAU Jean-François			
LESCAT Michel			
MAMODE Nourjhan			
VITRY Faouzia			
HUBERT Richenel			
ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de RUN Action	
EUPHRASIE Didier	(délégués / Ville)	au titre du SIDÉO	Rapport n° 18/4-042
MARCHAU Jean-Pierre			
LOWINSKY Jacques	- titulaires -		
MAILLOT Gérald			
KICHENIN Virgile			
BOMMALAIS Geneviève	- suppléants -		
NAILLET Philippe	(élu délégué)	au titre du PRUNEL	Rapport n° 18/4-045
KICHENIN Virgile	(délégué / Ville)	au titre du CAUE	
KICHENIN Virgile	(délégué / Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 18/4-046
(1) ARMAND Alain	(délégué / Département)		
BELDA David	(délégué / Ville)	au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 18/4-047
BELDA David	(délégué / Ville)	au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 18/4-048
BELDA David	(délégué / Ville)	au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 18/4-049
KICHENIN Virgile	(délégué / Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 18/4-051
(1) ARMAND Alain	(délégué / Département)		
MAILLOT Gérald	(lien de parenté)	terrains sur chemin Dufourg-les-Hauts à la Bretagne	Rapport n° 18/4-057
NAILLET Philippe	(élu délégué)	au titre du PRUNEL	Rapport n° 18/4-058
(2) DUCHEMANN Yvette	(déléguée / Département)	au titre de l'ÉPFR	
NAILLET Philippe	(délégués / CINOR)		
(3) LOYHER Jeanne			
(4) FRANÇOISE Gérard			
(5) HOARAU Serge			
NAILLET Philippe	(élu délégué)	au titre du PRUNEL	Rapport n° 18/4-059
(2) DUCHEMANN Yvette	(déléguée / Département)	au titre de l'ÉPFR	
NAILLET Philippe	(délégués / CINOR)		
(3) LOYHER Jeanne			
(4) FRANÇOISE Gérard			
(5) HOARAU Serge			
BELDA David	(délégué / Ville)	au titre de la SÉDRÉ	
(2) DUCHEMANN Yvette	(déléguée / Département)	au titre de l'ÉPFR	Rapport n° 18/4-063
NAILLET Philippe	(délégués / CINOR)		
(3) LOYHER Jeanne			
(4) FRANÇOISE Gérard			
(5) HOARAU Serge			
BELDA David	(délégué / Ville)	au titre de la SÉDRÉ	

CCAS... Centre communal d'Action sociale de Saint-Denis
PRUNEL Projet de Rénovation urbaine Nord-Est-Littoral
SIDR Société immobilière du Département de la Réunion
ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion

SIDÉO Syndicat d'Exploitation d'Eau océanique
CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
SÉDRÉ Société d'Équipement du Département de la Réunion
CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion

(1) à (5) absent(e) à la séance

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180921-184034-DE
Date de télétransmission : 01/10/2018
Date de réception préfecture : 01/10/2018

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Élus	Horaires	Remarques
DOKI-THONON Lisianne	arrivée à 17 h 13	au Rapport n° 18/4-001
HO-SHING Cynthia	arrivée à 17 h 13	au Rapport n° 18/4-001
HUMBLOT Nicole	arrivée à 17 h 15	au Rapport n° 18/4-002
HOARAU Brigitte	arrivée à 17 h 18	au Rapport n° 18/4-003
BAREIGTS Éricka	arrivée à 17 h 19	au Rapport n° 18/4-003
MOREL Jean-Jacques	arrivé à 17 h 21	au Rapport n° 18/4-004
ORPHÉ Monique	arrivée à 17 h 28	au Rapport n° 18/4-008
FOURNEL Dominique	arrivé à 17 h 47	au Rapport n° 18/4-016
ANILHA Fernande	sortie de 18 h 20 à 18 h 22	du Rapport n° 18/4-022 au Rapport n° 18/4-023
ARLONDON Corine	sortie de 18 h 20 à 18 h 27	du Rapport n° 18/4-022 au Rapport n° 18/4-024
BAREIGTS Éricka	sortie de 18 h 21 à 19 h 29	du Rapport n° 18/4-022 au Rapport n° 18/4-044
HO-SHING Cynthia	sortie de 18 h 42 à 18 h 59	du Rapport n° 18/4-031 au Rapport n° 18/3-035
HUBERT Richenel	sorti de 18 h 42 à 19 h 02	du Rapport n° 18/4-031 au Rapport n° 18/4-036
TÉCHER Régis	sorti de 18 h 42 à 19 h 02	du Rapport n° 18/4-031 au Rapport n° 18/4-036
LOWINSKY Jacques	sorti de 18 h 44 à 18 h 54	du Rapport n° 18/4-031 au Rapport n° 18/4-033
CADJEE Ibrahim	sorti de 18 h 53 à 18 h 56	du Rapport n° 18/4-032 au Rapport n° 18/4-034
ANILHA Fernande	sortie de 18 h 56 à 19 h 01	du Rapport n° 18/4-034 au Rapport n° 18/3-036
LATRA Sylvie	sortie de 18 h 57 à 19 h 03	du Rapport n° 18/4-034 au Rapport n° 18/3-037
CADJEE Ibrahim	sorti de 19 h 00 à 19 h 03	du Rapport n° 18/4-035 au Rapport n° 18/4-038
ARLONDON Corine	sortie de 19 h 00 à 19 h 12	du Rapport n° 18/4-035 au Rapport n° 18/3-041
BARDINOT Sonia	sortie de 19 h 05 à 19 h 20	du Rapport n° 18/4-039 au Rapport n° 18/4-043
BELDA David	sorti de 19 h 07 à 19 h 24	du Rapport n° 18/4-041 au Rapport n° 18/4-044
MÉLADE Thierry	sorti de 19 h 07 à 19 h 24	du Rapport n° 18/4-041 au Rapport n° 18/4-044
ANDAMAYE Marie-Annick	sortie de 19 h 07 à 19 h 30	du Rapport n° 18/4-035 au Rapport n° 18/3-045
ADAME Brigitte	sortie de 19 h 18 à 19 h 22	du Rapport n° 18/4-042 au Rapport n° 18/3-044
JAVEL François	parti à 18 h 42	au Rapport n° 18/4-031 (procuration à LESCAT Michel)
HUBERT Richenel	parti à 19 h 26	au Rapport n° 18/4-044

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 43 sur 55.

OBJET **Approbation du programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)**
Quartier du Bas de la rue Maréchal Leclerc
Opération collective en milieu urbain

Afin de développer l'attractivité économique du quartier de Bas de la rue Maréchal Leclerc, la Ville de Saint-Denis souhaite mettre en œuvre une stratégie de revitalisation commerciale, avec l'enjeu de prolonger et de diversifier le Centre-Ville.

A cet effet, le FISAC est sollicité en complément du Programme de Rénovation urbaine (PRU) à venir afin d'accompagner les commerçants de ce quartier sensible. Au total, 835 000 € vont être dédiés à cette opération.

Déjà en 2011, la Ville de Saint-Denis s'est engagée dans une stratégie de revitalisation de son Centre-Ville. Avec l'apport du FISAC, une aide a été mise en place pour rénover des commerces dans l'hypercentre.

En effet, le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) est un outil permettant de mutualiser les fonds pour mener des actions de dynamisation du commerce local. Les interventions se font sous forme de subventions d'Etat.

Aujourd'hui, il s'agit donc de présenter un nouveau périmètre (cf. carte en annexe) bénéficiant du FISAC, qui intègre un quartier prioritaire de la Ville faisant partie du Projet de Rénovation urbaine Nord-Est-Littoral (PRUNEL).

Façade maritime de Saint-Denis, ce périmètre est un secteur de Ville stratégique d'autant plus que des grands projets vont impacter le quartier (Espace Océan, la nouvelle entrée-Ouest, etc.) Cependant, ce quartier du Bas de la rue Maréchal Leclerc est marqué par un habitat dégradé, un taux de chômage élevé, des commerces insuffisamment mis en valeur, une activité commerciale et artisanale en difficulté.

Compte tenu de la politique de rénovation urbaine engagée avec l'ANRU (Agence nationale de Rénovation urbaine), la volonté de la Ville est d'améliorer le cadre de vie des habitants en rénovant les espaces urbains.

Dans un courrier en date du 29 décembre 2017, le Ministère de l'Economie et des Finances s'est proposé de soutenir la Ville en attribuant une subvention de 157 700 € pour la réalisation de cette opération.

Les actions contenues dans cette opération pour les deux prochaines années sont les suivantes :

- 1) développement d'animations commerciales,
- 2) pilotage et accompagnement du dispositif,
- 3) évaluation de l'ensemble des opérations,
- 4) rénovation de commerces, façades, vitrines, enseignes,

- 5) élaboration et montage des dossiers,
- 6) conseils architecturaux,
- 7) illuminations de fin d'année,
- 8) mise en place d'une sonorisation et d'une sécurisation vidéo,
- 9) amélioration de l'accessibilité des commerces.

L'ensemble des actions fait apparaître un coût total de 835 000 € HT, avec la participation des partenaires suivants :

	Coût total	Ville de Saint-Denis	FISAC	Région Réunion	Commerçants
Total Fonctionnement	234 000 €	133 000 €	63 000 €	24 000 €	14 000 €
Total Investissement	601 000 €	262 300 €	94 700 €	134 000 €	110 000 €
<u>Total HT</u>	835 000 € (100 %)	395 300 € (47 %)	157 700 € (19 %)	158 000 € (19 %)	124 000 € (15 %)

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat participeront par des prestations en temps homme.

Vous trouverez en annexe le programme d'actions de l'opération.

Considérant la volonté de la Ville de renforcer l'attractivité du quartier du Bas de la rue Maréchal Leclerc et de redynamiser le Centre-Ville, je vous demande :

- 1° d'approuver le programme d'actions joint en annexe ;
- 2° de valider la part Ville de 395 300 euros HT au titre de sa participation à cette opération ;
- 3° de m'autoriser à solliciter tout autre financement complémentaire ;
- 4° de m'autoriser à faire des démarches nécessaires et à signer tous les actes y afférents.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180921-184034-DE
Date de télétransmission : 01/10/2018
Date de réception préfecture : 01/10/2018

OBJET **Approbation du programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)**
Quartier du Bas de la rue Maréchal Leclerc
Opération collective en milieu urbain

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/4-034 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur NAILLET Philippe au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale », « Aménagement / Développement Durable » et « Economie Marchande / Economie Solidaire » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le programme d'actions joint en annexe.

ARTICLE 2

Approuve la participation de la Ville à hauteur de 395 300 euros à cette opération.

ARTICLE 3

Approuve la possibilité pour le Maire de solliciter tout autre financement complémentaire.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à faire des démarches nécessaires et à signer tous les actes y afférents.

APPEL A PROJETS EDITION 2016 / FISAC : QUARTIER PRIORITAIRE PRUNEL / BAS DE LA RUE MARECHAL LECLERC
OPERATIONS COLLECTIVES EN ZONE URBAINE
PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROGRAMME D'ACTIONS

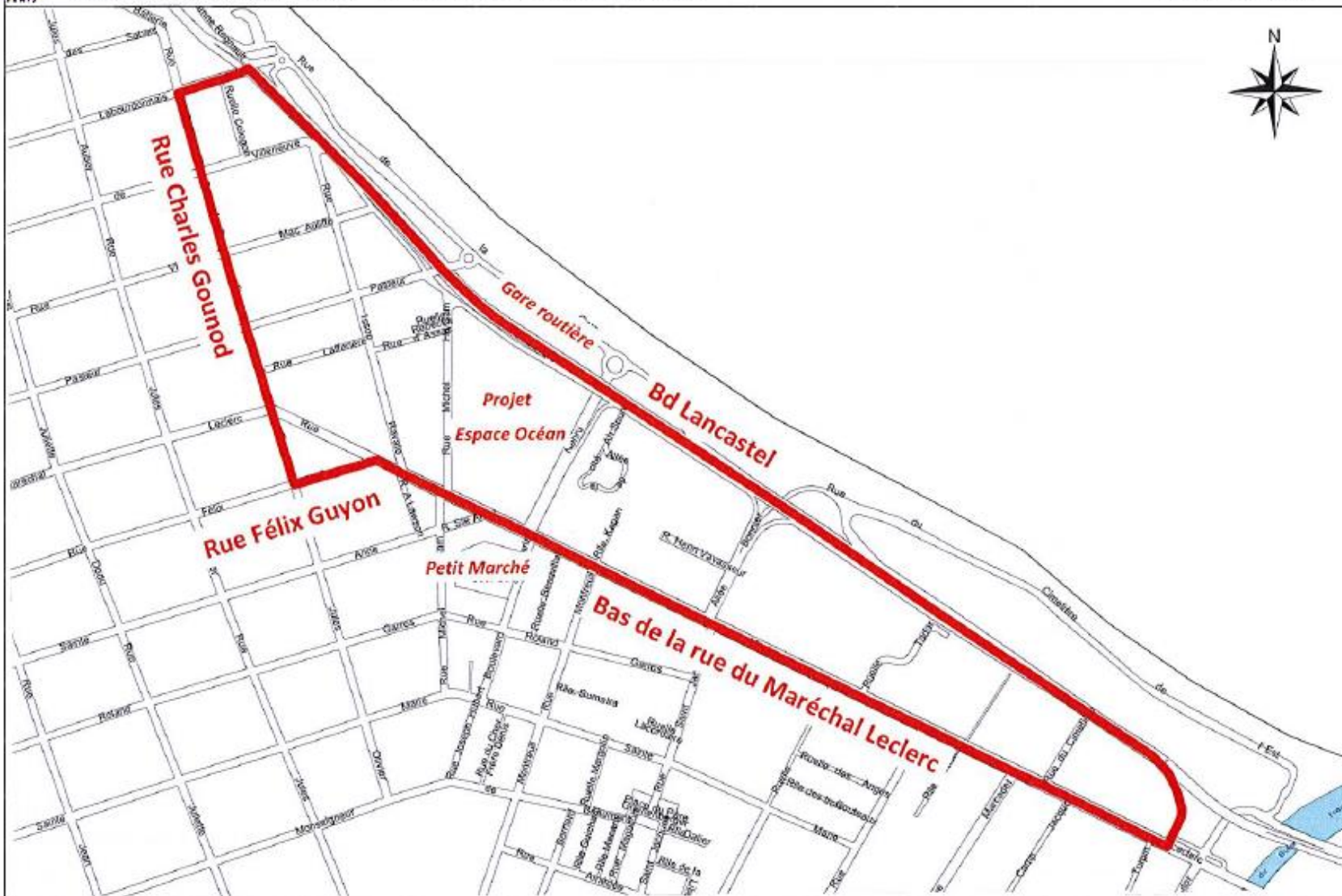
FINANCEMENT

Fiche	Programme	Ville de Saint-Denis		FISAC		Région Réunion		Commerçants		Echéance	Maître d'ouvrage		
		Coût HT	Coût TTC	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%		
VOLET FONCTIONNEMENT													
1	Opération animations commerciales	144 000	156 000	50 000	35	56 000	39	24 000	17	14 000	10	2018-2019	Ville de Saint-Denis
2	Pilotage, accompagnement	67 000	73 000	67 000	100							2018-2019	Ville de Saint-Denis
3	Evaluation de l'ensemble des opérations	23 000	25 000	16 000	70	7 000	30					2020	Ville de Saint-Denis
Total FONCTIONNEMENT		234 000	254 000	133 000	57	63 000	27	24 000	10	14 000	6		
VOLET INVESTISSEMENT													
1	Rénovation commerces, façades, vitrines, enseignes	300 000	326 000	90 000	30	60 000	20	60 000	20	90 000	30	2018-2019	Entreprises
2	Elaboration et montage des dossiers	24 000	26 000					24 000	100			2018	
3	Conseils architecturaux	10 000	11 000					10 000	100			2018	Entreprises
4	Illumination fin d'année	44 000	48 000	31 000	70	3 000	7	10 000	23			Tronçon 1/ 2018	Ville de Saint-Denis
		16 000	17 000	13 000	81	3 000	19					Tronçon 2/ 2019	Ville de Saint-Denis
5	Sonorisation et sécurisation vidéo	53 000	58 000	35 300	67	7 700	15	10 000	19			Tronçon 1/ 2018	Ville de Saint-Denis
		84 000	91 000	78 000	93	6 000	7					Tronçon 2/ 2019	Ville de Saint-Denis
6	Accessibilité commerces	70 000	76 000	15 000	21	15 000	21	20 000	29	20 000	29	2018-2019	Entreprises
Total INVESTISSEMENT		601 000	652 000	262 300	44	94 700	16	134 000	22	110 000	18		
TOTAL GENERAL		835 000	906 000	395 300	47	157 700	19	158 000	19	124 000	15		

- 1) Participation de la Chambre des Métiers prestations valorisées en temps homme 9 000 / accompagnement à la rénovation et accessibilité
 2) Participation de la Chambre de Commerce prestations valorisées en temps homme 15 000 / accompagnement à la rénovation et accessibilité

Coûts hors taxes et toutes taxes comprises exprimés en € (euros)

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20180921-184034-DE
 Date de télétransmission : 01/10/2018
 Date de réception préfecture : 01/10/2018



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180921-184034-DE
Date de télétransmission : 01/10/2018
Date de réception préfecture : 01/10/2018